

Votre Intercos

N°2

Mai - 2021

Le magazine de la
Communauté de communes Flandre Lys

Votre interco'

P. 2-3

- En soutien aux communes !

S'installer & vivre

P. 4-5

- Mutuelle collective, j'y adhère et vous ?
- Une maison de santé à Haverskerque

Entreprendre & travailler

P. 6-9

- Soutien aux acteurs économiques face à l'épidémie !
- Ensemble, plus fort aux côtés des entreprises !
- Ils s'installent, se développent ici ...
- Rencontre avec Xavier Bertrand

Aménager & préserver l'environnement

P. 10-11

- Campus étudiant : ouverture des portes !
- La mobilité au cœur des préoccupations !

Découvrir & se dépenser

P. 12-13

- 1, 2, 3 ... Pédalez !
- Futur point de départ de jolies balades ...

Grandir & apprendre

P. 14-15

- Le grand retour des couches lavables !
- Une marionnettiste en Flandre Lys

En soutien aux communes !

Accompagner financièrement les communes et leur permettre de réaliser des projets, c'est aussi ça, la CCFL ! Grâce à des fonds de concours définis par plusieurs critères, l'intercommunalité est fière d'être en capacité de participer au développement et à l'entretien des villes de son territoire.

Explications

En tant qu'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), la Communauté de communes Flandre Lys a la possibilité de verser des subventions à ses communes membres afin de financer des équipements. On parle alors d'attribution de fonds de concours.

Il s'agit d'un coup de pouce de l'intercommunalité à la concrétisation d'un projet communal. À savoir que la loi interdit aux EPCI de verser un fonds de concours supérieur à la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

Ainsi, en fonction de leurs projets et ambitions, les 8 communes du territoire Flandre Lys ont la possibilité de faire une demande de fonds de concours auprès de la CCFL. Chaque dossier est étudié puis soumis aux votes des élus lors des conseils communautaires.

2020 en chiffres



- 12 demandes de fonds de concours
- 868 630€ de budget total acté

Dernières subventions actées (déc. 2020 - avril 2021)

Travaux de voirie rue du Moulin et
réfection de la place Albertine Pérel à
Haverskerque

- Montant attribué : **9 000€**

Réhabilitation du Château de Bac St
Maur et sa conciergerie à Sailly-sur-la-Lys

- Montant attribué : **634 399,70€**

Aménagement d'une voie douce rue
Bataille pour la création d'une salle multi
activités à Sailly-sur-la-Lys

- Montant attribué : **83 190,73€**

Aménagement paysager du Parc de la
Giclais à Lestrem

- Montant attribué : **607 422€**

Réparation des trottoirs rue des
Armées à Fleurbaix

- Montant attribué : **57 372,73€**



Rénovation des toitures de la salle de
gymnastique et d'une salle du complexe
sportif Henri Durez à Estaires

- Montant attribué : **42 787,29€**

Travaux d'aménagement de l'accès au
cimetière rue de Lille à Estaires

- Montant attribué : **222 489€**

Travaux de busage et création de
trottoirs de la rue de Cassel à Merville

- Montant attribué : **162 853,76€**



Prochain conseil communautaire :
Mardi 29 juin 2021

MUTUELLE COLLECTIVE, J'Y ADHÈRE ET VOUS ?

Depuis 2015, la Communauté de communes Flandre Lys a mis en place une mutuelle collective afin d'obtenir des tarifs avantageux et des prestations de qualité pour ses habitants. Déjà plus de 576 personnes y ont adhéré. Pourquoi pas vous ?

À qui s'adresse cette mutuelle ?

À tous les habitants du territoire Flandre Lys (Estaires, Fleurbaix, Haverskerque, La Gorgue, Laventie, Lestrem, Merville et Sailly-sur-la-Lys) et de la commune de Neuf-Berquin ne recevant pas une mutuelle d'entreprise (étudiant, père/mère au foyer, agent du secteur public, demandeur d'emploi...).

Qui est le prestataire ?

Flandre Lys travaille avec l'association ACTIOM, Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat.

Elle a en charge de négocier et d'obtenir les meilleures conditions : tarifs, garanties, services, avantages ...



ACTIOM

Quelles sont les économies réalisées ?

En 2020, l'ensemble des adhérents a économisé 172 800€. À titre individuel cela représente une économie de 300€ sur l'année, soit une hausse de 10€ par rapport à 2019.

Contacts et permanences

Estaires : 03 28 42 95 66
> Lundi de 9h à 12h au CCAS.

Sailly-sur-la-Lys : 03 21 02 22 74
> Lundi de 14h à 17h au Centre Culturel F. Dolto.

Lestrem : 03 21 61 30 10
> Mardi de 9h à 12h en mairie.

Fleurbaix : 03 21 65 62 40
> Mardi de 14h à 17h en mairie.

Laventie : 03 21 27 60 98
> Mercredi de 9h à 17h en mairie.

Haverskerque : 03 28 40 61 12
> Jeudi de 9h à 12h en mairie : 03 28 40 61 12

La Gorgue : 03 28 48 86 65
> Jeudi de 14h à 17h en mairie.

Merville : 03 28 50 35 60
> Vendredi de 9h à 17h au CCAS.

Une maison de santé pour Haverskerque

Où ? Le futur espace santé prendra place dans l'ancien arsenal des pompiers au 205 rue de l'Église à Haverskerque. Ce bâtiment de 98m² comprenant 1 étage est inoccupé depuis janvier 2019.

Quand ? Les travaux vont débuter en septembre 2021 pour une durée de 4 mois.

Comment ? Dans le cadre de sa politique de santé la Communauté de communes soutient la création et le développement des Maisons de Santé sur son territoire. À Haverskerque, le bâtiment a été mis à disposition de l'intercommunalité pour réaliser les travaux de réhabilitation. Le budget est estimé à hauteur de 330 000€ HT.

Le rez-de chaussée sera composé de 3 espaces à destination de professionnels de santé, de 2 salles d'attente et d'un WC PMR. L'étage comprendra 1 salle de réunion, des WC, un espace de stockage et d'entretien.

Pour Qui ? 2 médecins généralistes et 1 infirmière viendront s'y installer.

1 maison de santé par commune, c'est le souhait de votre intercommunalité ! Des médecins et spécialistes proches de chez vous, une priorité pour le quotidien de chacun.



Plan 3 D réalisé par Abciss Architectes.



Soutien aux acteurs économiques face à l'épidémie !

Depuis 1 an, face à la COVID-19, la Communauté de communes apporte son aide aux acteurs économiques du territoire. Les aides face aux 2^e et 3^e confinement se poursuivent, les demandes sont toujours valables !



Octobre 2020

- Aide aux associations d'intérêt communautaire :
- de 5 000 à 30 000€ en fonction du nombre de salariés

22 636€ versés à 4 associations

- Aide aux entreprises de 10 salariés et plus :
- de 10 000 à 30 000€ en fonction du chiffre d'affaires et du nombre de salariés de la société.

149 305€ versé à 11 entreprises

Mai 2020

- Aide aux artisans et commerçants :
- jusqu'à 5 000€.

449 659€ versés à 168 TPE

Juillet 2020

- Aide aux professions libérales exerçant en société ou en entreprise individuelle :
- jusqu'à 5 000€.

33 431€ versés à 20 sociétés et entreprises

Décembre 2020

- Renouvellement de l'aide aux artisans et commerçants pour le 2^e confinement :
- jusqu'à 7 500€ cumulables avec l'aide de mai 2020.

526 576€ versés à plus de 109 TPE

Janvier 2021

- Renouvellement de l'aide aux professions libérales pour le 2^e confinement :
- jusqu'à 5 000€ cumulables avec l'aide de juillet 2020.

2 150€ versés à 1 société

Avril 2021

- Aide à destination des activités concernées par une fermeture administrative (3^e confinement) :
- jusqu'à 5 000€ cumulables.

TOTAL VERSÉ : 1 183 757 € AU 28.02.2021

Information sur les aides en cours sur www.cc-flandrelys.fr :
réalisez votre simulation et constituez votre dossier.



J. HURLUS, Président de la CCFL ; P. PRUVOST, Vice-président CCFL ; L. RIGAUD, Président de la CMA ; G. BALLOY, Président Commission Territoriale Dunkerque-Hazebrouck CMA ; E. YVORRA, Élu CMA ; S. DEIANA, Président Commission Territoriale Flandre Intérieure St Omer St Pol CCI ; A. BERRIER, Vice-président Commission Territoriale Flandre Intérieure St Omer St Pol CCI.

Ensemble, plus fort aux côtés des entreprises !

Pour renforcer l'ensemble de ces dispositifs, la Communauté de communes Flandre Lys a conventionné, pour 2 ans, avec la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France** et la **Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille**.

Objectif : accompagner les entreprises face aux difficultés rencontrées (trésorerie, transformation du modèle économique, appui numérique) et/ou à développer leur croissance.

Au programme :

- **Accompagnement de 610 entreprises** : réalisation de diagnostics mettant en évidence les problématiques et les leviers de croissance dans l'objectif de proposer, puis de suivre un plan d'action personnalisé et adapté.

Un tissu économique fort pour un territoire toujours plus dynamique !

- **Soutien renforcé de la filière des commerçants** : financement d'études de marché aux porteurs de projet souhaitant s'installer dans les rues commerçantes du territoire et accompagnement au développement numérique de leur activité.

Vous êtes une entreprise et souhaitez être accompagnée ?

Contacts : CCI p.cattez@grand-lille.cci.fr
CMA dispositifcma-ccfl@cma-hautsdefrance.fr



Ils s'installent, se développent ici !

Fort de sa localisation et de sa fiscalité attractive, le territoire Flandre Lys est fier et heureux d'accueillir de nouvelles entreprises sur son territoire et de participer à leur développement !

La société Archide

📍 Zone d'activités du Bois à Fleurbaix

D'ici 2022, la société Archide experte dans la **rénovation et l'extension de maison** va s'implanter à Fleurbaix. Cette jeune entreprise créée fin 2020 par Olivier et Marie Windels est complémentaire à la société Dufrasne dont la spécialité repose sur l'aménagement extérieur. Un showroom est d'ailleurs déjà présent à Fleurbaix.

Pour voler de ses propres ailes, Archide se développera dans un bâtiment de **700m²**, avec la possibilité d'un projet extension.



La Brasserie du Pays Flamand

📍 Zone d'activités de la Rivière d'Or à Merville

Fasse à son succès, la Brasserie du Pays Flamand a déposé un permis de construire pour créer une extension de 2 000m².

Cette évolution répond à 3 objectifs : une augmentation des ventes de bières en bouteille ce qui demande un **espace de stockage** plus important ; l'investissement pour une nouvelle **enfûteuse** et la création d'un atelier de production sur 800m² pour un **nouveau produit** sans alcool.

En effet, Mathieu Lesenne et Olivier Duthoit, fondateurs de la Brasserie, toujours aussi passionnés de la bière, souhaitent proposer une boisson alternative qui a toutes les caractéristiques de la bière : la mousse, le pétillant, la couleur. Il s'agit du kombucha, un thé fermenté aromatisé. Le produit de la marque Noko sera à découvrir dès juin dans les rayons de nos supermarchés, cavistes, etc.

Depuis son inauguration en 2018, la Brasserie a doublé son effectif et de **futures embauches** sont prévues avec l'agrandissement !



Rencontre avec Xavier Bertrand

Le 1^{er} mars dernier, Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France est venu sur le territoire Flandre Lys rencontrer les élus dont Jacques Hurlus, Président de la Communauté de communes.



La société Zobel

📍 Zone d'activités du Bois à Fleurbaix

Située à Fleurbaix depuis 1976, l'entreprise familiale Zobel se développe à nouveau. Spécialisée dans le secteur de la **boulonnerie de haute précision**, Yann Zobel, directeur général et Julien Taccoen, directeur technique souhaitent diversifier leur activité vers l'industrie et se tournant vers les secteurs du nucléaire et du naval.

Face à un niveau d'exigence important, ils décident de créer un laboratoire pour tester leurs pièces et ainsi proposer des matériaux et outils de grande qualité. Une extension de **5 000m²** est ainsi prévue et une **dizaine d'emplois** sera créé d'ici fin 2022 !



Sans détour, les deux Présidents ont évoqué les grands projets structurants du territoire Flandre Lys :

- l'importance de la réhabilitation de la **friche Safilin** à Sailly-sur-la-Lys ;
- la redynamisation du secteur aéronautique du territoire, via la reprise de l'**Aérodrome Merville-Calonne** en 2022, tournée vers 2 grands axes :
 - le développement économique grâce aux transports de marchandises ;
 - le renforcement des formations aéronautiques via la réhabilitation des établissements éducatifs à proximité en créant un véritable pôle pédagogique ;
- le désenclavement du territoire et les solutions de **mobilités** ;
- le soutien aux acteurs économiques dans le cadre de la crise sanitaire.

La Région Hauts-de-France est un véritable partenaire pour la réussite de nombreux projets du territoire Flandre Lys : campus étudiant à Merville, tracée de la Véloroute de la Lys, piscine intercommunale... C'est pourquoi, il est important de travailler main dans la main avec cette institution.

Ensemble, concrétisons l'avenir !

Aménager et préserver l'environnement

Campus étudiant : ouverture des portes !

Après 14 mois de travaux, le campus étudiant de la Communauté de communes Flandre Lys a accueilli ses premiers résidents.

Située à proximité de l'Aérodrome de Merville-Calonne, sur la zone d'activités économiques des Petits Pacaux, le campus étudiant était très attendu par les élèves des écoles de pilotage et de maintenance aéronautique l'**EPAG-NG** et l'**Institut Amaury de la Grange**. En effet, depuis septembre 2018, les cadets d'Air France viennent gonfler les effectifs de l'établissement scolaire formant de futurs pilotes !

Ainsi, depuis le 8 janvier 2021, les premiers jeunes profitent de **26 logements neufs** construits à partir de modulaires en bois. Ces studios meublés répartis sur 4 niveaux (dont 3 logements accessibles PMR), disposent chacun d'un coin cuisine et d'une salle de bain individuelle.



Parmi les espaces communs, on retrouve : une salle commune, des balcons-terrasses et une buanderie.





Pour faire sortir de terre ce bâtiment de **908m²**, la Communauté de communes Flandre Lys a investi **2 172 166 € HT**.

Sensible à la dynamique économique, la Région Hauts-de-France a soutenu ce projet à hauteur de **1 066 000 €**.



La gestion du campus a été délégué à **Stéphanie BAILLY** et **Olivier DECLERCK**, Notaires à Merville.

Tarifs :
350€ TTC/mois pour 12 mois de location
Possibilité de location à partir d'1 mois
(détails des tarifs sur www.cc-flandrelys.fr)

Contact : 03 28 42 83 38

LA MOBILITÉ AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS !

Pour répondre à cet enjeu, les élus de Flandre Lys travaillent aux côtés de plusieurs intercommunalités voisines.

Le 18 mars, Jacques Hurlus, Président de la Communauté de communes Flandre Lys a rencontré les Présidents des intercommunalités du Pays de Lumbres, du Pays de Saint-Omer, de la Métropole Lilloise et de Béthune-Bruay Artois-Lys-Romane.

Au programme de cette rencontre, la définition d'un plan d'action commun pour :

- Établir des constats, des enjeux et des perspectives de désenclavement des territoires ;
- Rechercher des solutions innovantes en matière de mobilité ;
- Créer une dynamique de travail commun.

L'objectif majeur est de **faciliter la connexion vers Lille** en fluidifiant et en massifiant les flux, grâce notamment à des solutions innovantes et décarbonées de transport de biens et de personnes... **Projets à suivre !**



1, 2, 3 ... Pédalez !

La base nautique Flandre Lys a acquis 5 « vélobulles », appelés aussi tricycles, pour offrir une nouvelle expérience aux amateurs de la petite reine en famille !

Après avoir doté la base nautique de **25 vélos électriques** en 2018 et face à leurs succès, l'intercommunalité propose une nouvelle expérience aux visiteurs : une balade en vélobulle ! Face à l'intérêt touristique fort, la Région Hauts-de-France a participé à cet investissement à hauteur de 9 000 €.

Bien plus qu'un vélo électrique, il s'agit d'un moment unique en famille où petits et grands profitent, ensemble, sans effort. Ces équipements sont également accessibles aux personnes en situation de handicap.

Ce vélo à **3 places** est idéal pour emprunter et découvrir :

- l'Eurovéloroute n°5 qui longe la Lys vers Aire-sur-la-Lys ;
- la Véloroute de la Lys vers Merville, fraîchement refaite ;
- les centres-villes d'Haverskerque et St Venant.

Réservation* uniquement sur
www.tourisme-flandrelys.fr

*Sous réserve de l'ouverture de la base nautique et des conditions sanitaires.



Tarifs pour 1 tricycle :

- 1 heure : 8 €
- ½ journée : 15 €
- Journée : 25 €

Tarifs préf. pour les habts. CCFL.

Horaires d'ouverture de la base nautique

	Accès au site	Accès aux activités*
Juin et septembre	8h30 - 20h	Du lundi au vendredi : 10h - 12h / 13h30 - 19h30 Week-end : 10h - 19h30
Juillet et août	8h30 - 21h	Tous les jours : de 10h à 19h30

* sous réserve des restrictions sanitaires, de l'ouverture de la base nautique et d'une réservation en ligne.

Futur point de départ de jolies balades...

Véritable secteur touristique, la commune d'Haverskerque manque de stationnement. C'est pourquoi, la Communauté de communes Flandre Lys va aménager un parking, idéalement situé, à destination des nombreux visiteurs.

Situé rue de l'Église, ce futur aménagement va permettre de desservir les usagers directement vers :

- les points de départ des deux itinéraires de randonnées : le circuit du Tannay et le circuit des trois clochers à Haverskerque, inscrits au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) ;
- les touristes empruntant l'itinéraire de la Véloroute de la Lys et le Réseau Cyclo Points Nœuds Vallée de la Lys - Monts de Flandre ;
- la base nautique, le port de plaisance et les écolodges Flandre Lys via la rue du Moulin.



Le parking comprendra :

30 places



Dont deux PMR



Une zone de stationnement couverte pour les vélos

3 bornes de recharges électriques en lien avec la Région Hauts-de-France



Une signalétique touristique présentant les circuits pédestres et à vélo.

Les travaux devraient débuter fin 2021 pour un budget de 215 000€ HT.

Le grand retour des couches lavables !

Depuis 2018, la Communauté de communes Flandre Lys prend les devants et invite les familles à tester le principe des couches lavables !

Les service petite-enfance et environnement de Flandre Lys travaillent ensemble aux côtés de la société Idées ZD, devenue partenaire de l'opération de sensibilisation à l'usage de couches lavables.

Les élus se sont engagés à **accompagner 50 familles par an** dans cette démarche.

Alors, si vous êtes jeunes parents, assistants maternels où gardes d'enfant à domicile, manifestez-vous auprès du **Relais Petite Enfance Flandre Lys** qui vous donnera rendez-vous pour une présentation de l'initiative. La réunion d'information est obligatoire avant toute inscription au dispositif.

Ensuite, si vous êtes partants, l'aventure peut commencer pour vous ! Elle débutera par la signature d'une charte d'engagement.



Puis, la société Idées ZD prendra toutes les informations relatives à l'enfant : taille, poids, allergies etc. afin de constituer un kit personnalisé de couches lavables. Une fois les familles équipées, un groupe de discussion est créé via les réseaux sociaux afin que chacun puisse partager ses questions, ses doutes, ses convictions, ainsi que ses conseils.

En chiffre

250 €, c'est le coût d'un kit de couches lavables (3 jours), financé à 100% par la CCFL

45 familles participent depuis le lancement

900 €, c'est l'économie réalisée par famille en utilisant uniquement des couches lavables (eau et électricité inclus)

1 tonne de déchets en moins / enfant, c'est possible en utilisant que des couches lavables de la naissance à la propreté

100 jeunes des Lycées professionnels St Roch et Val de Lys à Estaires ont été sensibilisés aux couches lavables. La CCFL a offert un kit pour leurs baïgneurs ainsi qu'une formation avec Idées ZD.



Interview

Katel FOUQUET

Gérante de la société
Idées ZD



Quels sont les avantages des couches lavables ?

Le premier est l'avantage sanitaire, avec les couches lavables on élimine tous les produits chimiques qui sont contenus dans les couches jetables. Les couches lavables sont en matières très naturelles comme le coton.

Puis l'avantage écologique, on génère beaucoup moins de déchets avec les couches lavables !

3^{ème} avantage : la réalisation d'économies ! À l'achat cela peut paraître cher, cependant il ne faut pas oublier que ce coût va se lisser sur environ 2 ans et ½, jusqu'à la propreté de l'enfant.

Que contient un kit de couches lavables offert par la CCFL ?

Plusieurs assemblages de couches lavables, c'est-à-dire des culottes étanches, des inserts et des voiles de protection. Le kit contient différents modèles adaptés aux besoins de l'enfant et de ses parents.

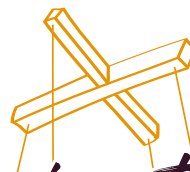
Un conseil pour aider une famille à passer le cap ?

Ne pas s'arrêter à la quantité de linge liée à l'utilisation des couches lavables, ce n'est absolument pas un frein relevé par l'ensemble des familles déjà utilisatrices !

Facebook.com/idees.zd



Une marionnettiste en Flandre Lys



Dans le cadre du **CLEA 2021** (Contrat Local d'Éducation Artistique), le territoire accueille **Pauline Decaux**, une marionnettiste hors-pair jusqu'au juillet 2021

L'artiste

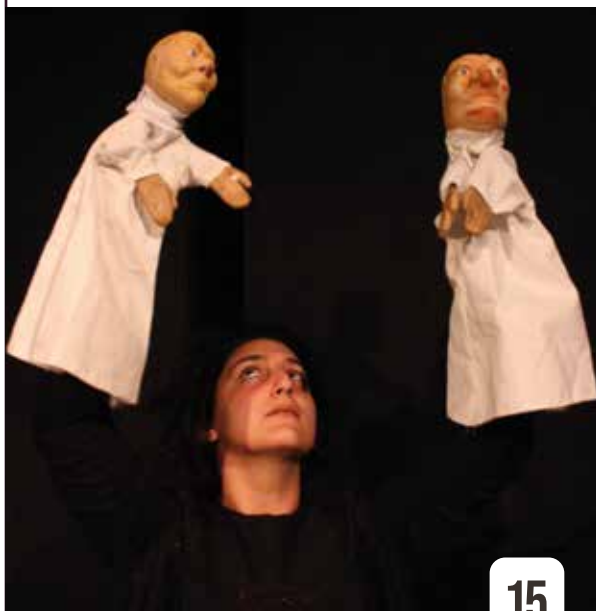
Pauline Decaux est plasticienne, comédienne et marionnettiste.

Elle a participé au Festival Mondial des Théâtres de marionnettes à deux reprises et a travaillé auprès de nombreux artistes. Transmettre son art, c'est aussi très important, elle est habituée à rencontrer des écoliers de tout âge.

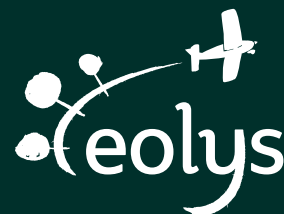
Ses projets

Construire un univers, exprimer des émotions avec l'objet marionnette, co-construire des projets avec les équipes éducatives locales. Travailler autour du folklore, de l'histoire locale, des légendes, et des géants, notamment en impulsant une création de personnages symbolisant quelques communes de Flandre Lys.

Contact : pauline.decaux@outlook.fr



Votre interco' en logos



Retrouvez-nous :



500 rue de la Lys
59253 La Gorgue



Facebook.com/ccflandrelys



contact@cc-flandrelys.fr



www.cc-flandrelys.fr



Application mobile
intercommunale